

VILLE DE BRUXELLES
Département Urbanisme
PLAN ET AUTORISATIONS
Madame J. NEIRINGS
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : E-92L04
N/Réf. : AVL/CC/BXL-2.1776/s.361
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame,

Objet : BRUXELLES. Avenue Louise, 148. Placement d'une enseigne.

En réponse à votre lettre du 9 décembre sous référence, réceptionnée le 13 décembre 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 5 janvier 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée s'est prononcée comme suit.

La demande porte sur la pose d'une enseigne en façade avant d'un immeuble situé dans la zone de protection de l'hôtel Wielemans (rue Defacqz, 14), classé.

En sa séance du 25 août 2004, la Commission avait déjà émis, sur un projet similaire, un avis favorable vu la conformité de l'enseigne aux prescriptions du R.R.U.

Le projet actuel est en tout similaire au précédent, si ce n'est l'emplacement de l'enseigne sur l'acrotère en lieu et place du 5^{ème} étage prévu initialement. Des précisions sont également données sur la typologie de l'enseigne : néons sur lettrage découpé.

Bien que le projet soit toujours conforme aux prescriptions du R.R.U., la Commission souhaite attirer l'attention de la Ville sur le fait que le placement des enseignes, au haut des immeubles, n'est pas souhaitable le long de l'avenue Louise. Elle souligne que toutes les enseignes dotant actuellement les commerces et sociétés longeant l'avenue sont (à une ou deux exceptions près) placées au rez-de-chaussée des immeubles. Elle craint dès lors que ce nouveau cas de figure crée un précédent et elle redoute la multiplication des enseignes au sommet des immeubles telles qu'on peut les rencontrer dans certains coins de la ville.

Le préjudice visuel sur le paysage urbain se trouvant accentué par ces pratiques, la n'encourage donc pas ce projet et invite ses auteurs à placer leur enseignes à une hauteur plus réduite.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président